



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'endométriose

Question au Gouvernement n° 3900

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ENDOMÉTRIOSE

M. le président. La parole est à Mme Fannette Charvier.

Mme Fannette Charvier. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé,...

Un député du groupe LR . Et du fiasco !

Mme Fannette Charvier. ...et j'y associe ma collègue Laëtitia Romeiro Dias, députée de l'Essonne.

Monsieur le ministre, je souhaite aborder ici, devant la représentation nationale, la question des inégalités de genre en matière de santé, inégalités qui résident notamment dans la méconnaissance des spécificités de la physiologie féminine. Je veux vous parler d'une maladie propre aux femmes, d'une maladie chronique complexe, car elle ne se développe pas de la même façon d'une patiente à l'autre, mais entraîne souvent des conséquences majeures sur leur vie personnelle et conjugale, leur vie sociale, leur vie professionnelle. Cette maladie n'a rien d'exceptionnel, puisqu'elle touche une femme sur dix ; pourtant, elle est souvent diagnostiquée par hasard, et en moyenne au bout de sept années de souffrances, durant lesquelles divers organes ont pu subir des dommages importants. Cette maladie empêche certaines d'entre nous de devenir mères ; elle a toujours existé, mais elle n'a pas échappé au tabou qui, dans toutes les sociétés, frappe le sujet des règles et des douleurs féminines, bien qu'il concerne la moitié de l'humanité.

Au surlendemain de la journée mondiale contre l'endométriose, je souhaitais mettre en lumière la souffrance quotidienne de toutes ces femmes et adresser un grand merci aux associations qui se battent pour les accompagner, pour rendre visible cette maladie. (*Applaudissements sur tous les bancs.*) Depuis quelques années, les choses avancent, grâce à une réelle prise de conscience et à une meilleure formation des spécialistes ; des femmes peuvent enfin mettre un nom sur le mal qui les ronge parfois depuis l'adolescence. Le 12 mars, monsieur le ministre, vous avez confié à Chrysoula Zacharopoulou...

M. Erwan Balanant. Excellente députée européenne !

Mme Fannette Charvier. ...une mission visant à élaborer une vraie stratégie nationale contre l'endométriose. Pourriez-vous faire le point sur la façon dont celle-ci est actuellement prise en charge et nous présenter les grands enjeux de votre future stratégie ? (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Merci pour votre question.

M. Fabien Di Filippo. Allô !

M. Olivier Véran, ministre . Cette maladie trop peu connue, surtout de celles et, par définition, de ceux qui n'en souffrent pas, concerne en effet 10 % des femmes de notre pays, soit 1,5 à 2,5 millions d'entre elles. C'est une maladie de la souffrance silencieuse, souvent encore mal diagnostiquée, dont les conséquences vont bien au-delà de la douleur, puisqu'elle constitue en France la première cause d'infertilité féminine. Elle est parfois à l'origine d'un parcours du combattant, ou plutôt de la combattante, pour les femmes qui souhaitent un enfant et rencontrent des difficultés à le concevoir, ou tout simplement pour celles qui souffrent intensément au moment de leurs règles, voire en dehors de la période menstruelle, semaine après semaine, mois après mois. On leur dit que les règles peuvent faire mal : parfois, ce ne sont pas elles qui font mal, c'est l'endométriose.

Nous pouvons compter sur un réseau de scientifiques, de médecins, de soignants extrêmement dévoués à la cause et qui œuvrent en vue d'améliorer le dépistage, le diagnostic de cette maladie, sa compréhension, la recherche thérapeutique en la matière, enfin l'accompagnement et la prise en charge pluriprofessionnelle des femmes atteintes. Je souhaite également que la mission confiée à l'eurodéputée Chrysoula Zacharopoulou – très grande spécialiste de l'endométriose, que je remercie de son concours – permette de discuter des conditions de prise en charge de cette maladie par la sécurité sociale, des actes, des soins, des parcours, que nous pourrions peut-être adapter à la gravité de la maladie. Cette mission consiste en tout cas à mener des concertations très larges, à s'appuyer sur la démocratie sanitaire, sur les associations de patientes, que j'ai rencontrées il y a quinze jours : elles sont fortement mobilisées et attendent énormément de notre part s'agissant de lutter contre ce fléau, mais surtout d'accompagner ses victimes. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fannette Charvier](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3900

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)